

de ses sujets canadiens. Il y a quelques jours à peine, le roi adressait à ses possessions d'outre-mer, un message où il disait qu'il s'efforcera, au cours de son règne, de marcher sur les traces de sa grande et noble mère. Nous n'avions pas besoin de cette assurance de la part de Sa Majesté, pour savoir qu'il s'inspirerait de la politique sage et éclairée et des nobles exemples de la grande reine à laquelle il est appelé à succéder sur le trône. Nous avons toujours pensé que, prince sage, il serait un roi plein de sagesse, qu'il appliquerait la politique qui a fait l'empire britannique si grand sous le règne précédent ; enfin, que le règne d'Edouard VII ne serait que la continuation de celui de la reine Victoria.

Pour nous, nous offrons à Sa Majesté le roi, l'expression de notre fidélité—fidélité qui ne s'inspire ni de l'adulation, ni du fétichisme, mais prend sa source dans des cœurs reconnaissants qui savent pleinement apprécier le bonheur de vivre sous l'empire des institutions britanniques. Puisse son règne être heureux et aussi fertile en bien que l'a été celui de son prédécesseur. J'ai l'honneur de proposer :

*A Sa Très Excellente Majesté le roi :*

TRES GRACIEUX SOUVERAIN :

Nous, les fidèles et loyaux sujets de Votre Majesté, le Communes du Canada assemblées en parlement, désirons humblement exprimer à Votre Majesté le chagrin sincère et profond que nous a causé le décès de notre regrettée souveraine la reine Victoria.

Nous déplorons, en commun avec tous les autres sujets des diverses parties de l'Empire, la perte d'une grande souveraine dont les hautes vertus ont, pendant trois générations, commandé l'admiration et le respect de l'univers.

Comme représentants du peuple canadien, nous pleurons la perte de la bien-aimée souveraine sous les auspices de laquelle a pris naissance la confédération canadienne, dont le progrès et la prospérité sont dus, dans une grande mesure, à son administration bienfaisante et sage.

Qu'il nous soit permis d'ajouter qu'à part ces sentiments que nous inspire naturellement cette triste occasion, chacun de nous a éprouvé un profond sentiment de tristesse qui, nous le disons en tout respect et en toute sincérité, nous fait prendre une part personnelle au chagrin de Votre Majesté.

Nous prions le Dieu de toute bonté d'apporter à Votre Majesté et aux membres de la Famille Royale consolation dans cette affliction.

C'est avec des sentiments non moins sincères et profonds que ceux que nous venons d'exprimer que nous saluons l'avènement de Votre Majesté au trône de ses ancêtres. Qu'il nous soit permis d'assurer Votre Majesté de notre attachement et de notre dévouement envers sa personne et son gouvernement, et d'exprimer notre absolue confiance que la gloire et la grandeur de l'Empire au dehors, et que le bonheur et le bien-être de votre peuple dans l'Empire même ne souffriront aucun amoindrissement.

M. R. L. BORDEN (Halifax) : Il ne me reste que fort peu de chose à ajouter, M. l'Orateur, aux éloquentes observations du très honorable premier ministre, auteur de la résolution, si ce n'est que celle-ci, j'en ai

la conviction, rencontrera la cordiale approbation et l'appui de tous les députés.

Le premier ministre a fait à bon droit allusion à la situation du pays, à l'époque de l'avènement de Sa Gracieuse Majesté au trône, et aux progrès accomplis depuis. Alors il n'existait que cinq ou six provinces disjointes, n'ayant que fort peu de moyens de communication entre elles, et séparées par des tarifs hostiles ; le Nord-Ouest était encore une immense solitude et la Colombie-Anglaise une terre inconnue. Or, que voyons-nous aujourd'hui ? Un grand pays, s'étendant de l'Atlantique au Pacifique, gouverné par un seul parlement, soumis aux mêmes lois générales ; et au lieu d'un pays en rébellion, nous voyons de braves volontaires revenant dans leurs foyers, après avoir combattu les bons combats de l'empire au-delà des mers. C'est là, en vérité, toute une révolution, et c'est dans une large mesure, à l'influence de feu Sa Majesté la reine qu'il faut l'attribuer.

Qu'on me permette d'ajouter un mot au sujet de l'intérêt que Sa Majesté a toujours porté à ses colonies de ce côté-ci de l'Atlantique.

On se souvient combien elle avait à cœur le succès de cette grande mesure qui devait aboutir à la confédération de nos provinces. Il serait à propos de rappeler ici les paroles adressées par sir John Macdonald à Sa Majesté, au cours de l'audience qui lui fut accordée à cette époque : " Nous avons voulu déclarer par cette mesure, d'une façon solennelle et catégorique, notre ferme résolution de demeurer pour toujours sous l'empire de Votre Majesté et de sa famille." Ce sont là des paroles dont il importe d'invoquer le souvenir dans les circonstances actuelles. Et plus tard, on se le rappelle, après l'achèvement des travaux de la grande voie ferrée destinée à relier ensemble les provinces canadiennes, Sa Majesté exprima à sir John Macdonald le plaisir que lui causait l'accomplissement de cette grande œuvre, déclarant qu'elle en avait suivi la marche avec un vif intérêt et qu'elle avait espoir dans le succès futur d'une œuvre de si haute importance pour l'empire.

Rappelons encore les sympathiques paroles adressées par Sa Majesté à lady Macdonald à l'occasion de la mort de sir John Macdonald, ainsi que toutes les marques de sympathie qu'elle prodigua à la famille de feu sir John Thompson, à l'occasion de la mort de ce dernier, survenue en Angleterre. On s'en souvient, elle déposa alors elle-même sur la tombe du défunt, une couronne de lys et de lauriers, en témoignage de son sincère respect pour lui et pour le pays dont il était le premier ministre, à l'époque de sa mort.

J'adhère, sans restriction, à tout ce que le premier ministre a dit au sujet de l'influence de Sa Majesté tant dans la vie publique que dans la vie privée, et s'il m'était permis d'ajouter un mot à cet égard, ce serait pour rappeler la grande tolérance